

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

FINANCES

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2014

Délibération : 04.2014.042

Transmis en préfecture le :

28 avril 2014

Séance du : 24 avril 2014

Compte-rendu affiché le 29 avril 2014

Date de convocation
du Conseil Municipal : 17 avril 2014

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE (à partir du point 10), Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Membres absents excusés à la séance :

Agnès JAGET, Anne-Marie JANAS, Evan CHEDAILLE (jusqu'au point 10)

Pouvoirs :

Agnès JAGET à Maryse JOBERT-FIORE, Anne-Marie JANAS à Mohamed GUOUGUENI, Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER (jusqu'au point 10)

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Madame Isabelle PICHERIT

Comme présenté lors du dernier Débat d'Orientations Budgétaires, le contexte économique reste difficile en 2013 et 2014 ne laisse guère présager qu'une timide reprise de la croissance.

En outre, l'association des collectivités à l'effort de redressement des finances publiques marque cette année une nouvelle étape avec la baisse des dotations de l'État. C'est notamment le cas de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui affiche plus de - 5% en 2014, tandis que le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) dont la commune doit s'acquitter continue sa progression (+58%).

Les ressources de la commune se montrent donc amoindries et ce, d'autant plus que la notification des bases fiscales prévisionnelles ne laisse apparaître qu'une très légère évolution physique comme le souligne le tableau ci-dessous : +0,02% pour la TH, +1,11% pour la TFB et +2,25% pour la TFNB, la revalorisation votée par l'État étant de 0,9% pour 2014.

Cependant, la volonté de l'équipe municipale reste celle de maintenir une **stabilité des taux de fiscalité**, allée à une gestion rigoureuse des dépenses. Chaque secteur de la Ville s'est interrogé sur la pertinence de ses actions afin d'en réduire l'impact financier.

Ainsi, le produit attendu pour 2014 s'élèverait à 11 455 063 €, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Libellés	Bases 2013	Bases Prévisionnelles 2014	Variation des bases /2013	Taux d'imposition 2014	Variation des taux /2013	Produit attendu
Taxe d'habitation (TH)	31 145 745	31 431 000	0,92%	16,86%	0,00%	5 299 267
Taxe foncière bâti (TFB)	30 604 337	31 219 000	2,01%	19,57%	0,00%	6 109 558
Taxe foncière non bâti (TFNB)	95 784	98 800	3,15%	46,80%	0,00%	46 238
Total						11 455 063

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **FIXER** les taux d'imposition à porter dans le cadre 2 - colonne 9 de l'état 1259 COM intitulé « état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 » comme suit :

Taxe d'habitation	16,86%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,57%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,80%

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -
Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 3.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

